

Cabinet
du Ministre.

2^e Bureau.

Ordre National de la Légion d'honneur.

Monsieur Lejocoste, Leonor
Victor Joseph, Capitaine au 10^e bataillon
de Chasseurs est informé que, par arrêté ministériel
du 14 OCT 1916 1916, rendu en application
du décret du 13 août 1914, la Croix de Chevalier
dans l'Ordre National de la Légion d'honneur lui a été
concedée.

Il aura droit au port de l'insigne de la décoration et aux
arrérages attachés à celle-ci à compter du 1er Septembre
Septembre 1916.

La présente conception sera régularisée ultérieurement
par une loi spéciale.

Paris, le 14 OCT 1916 1916

Pour le Ministre et par son ordre:

Le Chef de Bataillon, s/ chef du Cabinet,

A. Doin

Nota. — Pendant la durée des hostilités, la présente lettre d'avis
tient lieu de certificat d'inscription pour le paiement des arrérages
attachés à la décoration.